

## Levée de l'avis d'ébullition préventif pour environ 300 résidences du secteur des rues Lacasse et Merry Nord

**Magog, le 19 juin 2026** – La Ville de Magog informe la population que l'avis d'ébullition préventif est levé pour les résidents du secteur des rues Lacasse et Merry Nord. L'eau peut être consommée sans restriction dans les résidences qui étaient concernées. Un plan indiquant le secteur touché est disponible en [cliquant ici](#).

Cet avis concernait 300 résidences situées dans les rues suivantes :

- **Lacasse** (n° civique 380 à 649 inclusivement)
- **De Sœur-Hélène** (au complet)
- **Du Docteur John.A.Bryant** (au complet)
- **Du Sergent Arthur-Boucher** (au complet)
- **Daniel** (au complet)
- **Girard** (au complet)
- **Guertin** (au complet)
- **Allée du Docteur-Lecomte** (au complet)
- **Saint-François** (au complet)
- **Allée de Sœur-Desruisseaux** (au complet)
- **Merry Nord** (n° civique 1007 à 1240 inclusivement)

Les dernières analyses effectuées sur le réseau d'aqueduc démontrent que l'eau est potable, de bonne qualité et qu'elle répond à toutes les exigences règlementaires.

Rappelons que l'avis d'ébullition préventif est entré en vigueur le mercredi 17 juin à la suite d'un bris d'aqueduc survenu sur la rue du Belvédère.

### S'abonner au Portail citoyen Magog pour recevoir des messages d'urgence

La Ville de Magog rappelle l'importance pour les citoyens de s'abonner aux avis sur le Portail citoyen Magog. Il s'agit de l'outil de communication qui permet de rejoindre le plus directement la population en cas de messages importants tels qu'un avis d'ébullition préventif (message texte, courriel, notification ou appel automatisé).

L'application est disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play. Plus de détails au [portail.ville.magog.qc.ca](http://portail.ville.magog.qc.ca).

- 30 -

### Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

